

# Convocation

## Assemblée générale annuelle & activité de consultation

Sherbrooke, 11 mai 2018

Chère et cher membre,

Au nom des membres du conseil d'administration, il me fait plaisir de vous inviter à la 41<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle du Conseil de la culture de l'Estrie qui aura lieu le **jeudi 14 juin prochain**. Pour l'occasion, le Comité culturel Mégantic nous accueille sur la Scène Desjardins de la salle Montignac, nouvellement rénovée grâce à d'importants investissements, à la Polyvalente Montignac située au [3409, de la rue Laval à Lac-Mégantic G6B 1A5](#), dans la MRC du Granit.

Avant notre réunion annuelle fixée à 13 h 30, nous tiendrons, de 10 h à 12 h, une activité de consultation et d'échanges : elle portera sur les mandats et services du Conseil de la culture de l'Estrie. Nous vous invitons à vous y présenter en grand nombre afin de partager votre vision, vos idées, vos besoins et vos attentes. Nous comptons sur votre précieuse participation : c'est un rendez-vous !

9 h 30 à 10 h : **ACCUEIL**

10 h à 12 h : **ACTIVITÉ**

Consultation sur la vision, les besoins et les attentes des membres à l'égard du Conseil de la culture de l'Estrie

12 h à 13 h 30 : **DÎNER RÉSEAUTAGE**

Dîner libre au restaurant Le Renato

Pour vous joindre au groupe, informez-nous : nous nous chargeons de la réservation

13 h 30 à 16 h : **41<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES**

Mme Marielle Fecteau, préfet de la MRC du Granit, nous fait l'honneur de présider cette rencontre.

16 h à 18 h : **COQUETEL RÉSEAUTAGE**

Cette année, la MRC du Granit nous reçoit : nous profiterons de l'occasion pour apprécier la Scène Desjardins de la Salle Montignac, nouvellement rénovée et en opération depuis le 24 février dernier !

Merci de **confirmer votre présence au plus tard le vendredi 8 juin**. Pour ce faire, veuillez à remplir le [formulaire de participation](#), accessible à l'adresse suivante : <http://www.cultureestrie.org/aga>. Pour toute autre question, prière de communiquer avec **Christelle Culpier**, par téléphone au 819 563-2744, poste 221, ou par courriel à [info@cultureestrie.org](mailto:info@cultureestrie.org).

En espérant vous compter nombreuses et nombreux à ce rendez-vous culturel annuel, recevez nos salutations distinguées et toutes printanières,



Sylvie L. Bergeron, présidente

# Horaire détaillé de la journée



9 h 30

## ACCUEIL ET INSCRIPTIONS



Scène Desjardins de la salle Montignac  
à la Polyvalente Montignac  
La salle est située au  
[3409, de la rue Laval à Lac-Mégantic G6B 1A5](#)

10 h 00

## ACTIVITÉ DE CONSULTATION DES MEMBRES DU CCE

12 h 00

## DÎNER RÉSEAUTAGE

Dîner libre au restaurant Le Rénato : <https://www.lerenato.com/midi-table-dhte/>  
Vous souhaitez vous joindre au groupe ? Faites-nous le savoir dans le formulaire d'inscription : nous nous chargeons de la réservation.

13 h 00

## ACCUEIL ET INSCRIPTIONS À L'AGA

13 h 30

## 41<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle

à 16 h 00

## CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ESTRIE

### ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée générale annuelle
- 2.0 Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée
- 3.0 Adoption du projet d'ordre du jour
- 4.0 Adoption du [procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2017\\*](#)
- 5.0 Rapport moral de la présidence
- 6.0 Rapport d'activités 2017-2018
- 7.0 Plan d'action 2018-2019
- 8.0 États financiers 2017-2018
- 9.0 Prévisions budgétaires 2018-2019
- 10.0 Nomination des auditeurs 2018-2019
- 11.0 Nomination de la présidence et du secrétariat des élections
- 12.0 Élections des administratrices et des administrateurs
- 13.0 Période de discussions et d'échanges avec les membres
- 14.0 Levée de l'assemblée

16 h 00

## COQUETEL RÉSEAUTAGE

à 18 h 00

\* [http://www.cultureestrie.org/aga/2018/CCE\\_AGA2018\\_PV-2017-06-15.pdf](http://www.cultureestrie.org/aga/2018/CCE_AGA2018_PV-2017-06-15.pdf)

# Postes en élection



## Information sur le dépôt de candidatures

Des candidatures de membres réguliers en règle (ayant acquitté leur cotisation et entérinées par le CA) peuvent être déposées jusqu'au moment de l'élection. À cet effet, le formulaire de mise en candidature est accessible sur la page web de l'AGA (<http://www.cultureestrie.org/aga>). Il devra être signé par cinq membres en règle et déposé au secrétaire d'élections lors de l'Assemblée générale annuelle.

Cette année, sept postes sont en élection au conseil d'administration. Conformément aux règlements généraux, l'AGA voit à combler ces postes dont la durée du mandat est de deux ans. Si vous êtes un membre actif en règle et souhaitez présenter votre candidature, vous êtes invité à nous faire parvenir une **lettre de motivation** et à remplir le [formulaire de mise en candidature](#) accessible sur la page web de l'AGA. Le cas échéant, vous serez invité à lire votre lettre de motivation en lieu et place.

## Postes en élection

- No 02 Arts visuels
- No 04 Danse
- No 06 Lettres, livre et oralité
- No 08 Musique
- No 10 Relève
- No 12 Territoires 1 – MRC rurales
- No 14 Territoires 3 – MRC rurales
- No 15\* Territoires 4 – Ville de Sherbrooke

\* Poste 15 : en élection aux années paires

## Rôles d'un membre du Conseil d'administration

Article 12.3, les Rôles - Extrait des Règlements généraux du Conseil de la culture de l'Estrie, adoptés à l'AGA du 15 septembre 2008.

Les administrateurs représentant les secteurs et les territoires doivent réunir leur commission, faire rapport au conseil d'administration des activités de celle-ci, favoriser la concertation des actions des membres et assurer la promotion de la culture et la diffusion des actions du Conseil de la culture.

\*\*\*\*\*

# Activité de consultation des membres



## Activité de consultation sur votre vision, vos idées, vos besoins et vos attentes

Dans les suites

- du dévoilement de la nouvelle politique culturelle du Québec,
- des changements importants dans la gouvernance régionale,
- de la création par le ministère de la Culture et des Communications d'un nouveau programme de soutien pour les conseils régionaux de la culture et,
- de la création d'un pôle culturel régional, dans le cadre de la stratégie culturelle estrienne, le Conseil de la culture de l'Estrie doit se réinventer.

Tous ces éléments induisent une redéfinition de notre mission, de notre fonctionnement et de nos plans d'action pour les prochaines années.

À cet égard, une planification stratégique est en cours de réalisation dont la première étape est la consultation des membres qui aura lieu sous la forme d'un atelier de travail dans la matinée précédant l'AGA.

Nous vous invitons à vous y présenter en grand nombre afin de partager votre vision, vos idées, vos besoins et vos attentes.

\*\*\*\*\*

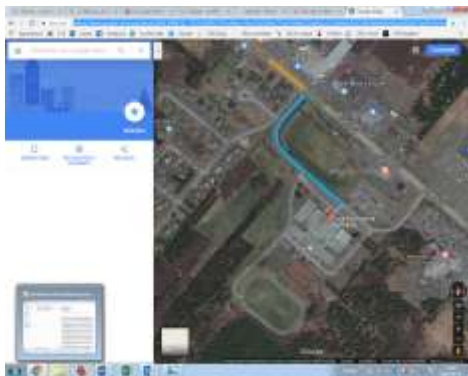
# Autres renseignements pertinents



## ITINÉRAIRE À PARTIR DE... SHERBROOKE (<https://bit.ly/2I9lg1e>)

### LIEU ET STATIONNEMENT

[La Polyvalente Montignac](#) dispose d'un stationnement de **visiteurs**, un second stationnement gratuit est à proximité, celui de **l'Hôpital**. Pour y accéder aux deux, depuis la rue Laval, tournez à droite dans l'ENTRÉE immédiatement après la rue Versant (vis-à-vis la fromagerie La Chaudières qui, elle, est sur votre gauche).



Pour agrandir l'image, suivez ce [lien](https://bit.ly/2rxuCem) : <https://bit.ly/2rxuCem>

### COVOITURAGE

Dans le but de réunir un maximum de participant-e-s et dans une perspective environnementale, le Conseil de la culture de l'Estrie vous offre d'orchestrer le covoiturage depuis votre lieu de départ et la salle Montignac de la Polyvalente Montignac, située au [3409, rue Laval à Lac-Mégantic G6B 1A5](#).

### LES DÉPARTS VERS LAC-MÉGANTIC

Départ de Sherbrooke : 8 h 30 du stationnement rue du Dépôt à Sherbrooke  
Départ de Sherbrooke : 12 h 00 du stationnement rue du Dépôt à Sherbrooke

### LE RETOUR À SHERBROOKE

Départ de Lac-Mégantic : vers 18 h 00 pour arriver à Sherbrooke, rue du Dépôt vers 19 h 30

# Autres renseignements pertinents (suite)



## COVOITURAGE À PARTIR DE... DES TERRITOIRES

Prière de nous aviser dans le [formulaire de mise en candidature](#) (accessible sur la page web de l'AGA) de votre volonté d'offrir un siège dans votre voiture ou de votre besoin de covoiturer.

## VOS ACTIVITÉS CULTURELLES À PROMOUVOIR ?

Par ailleurs, si vous désirez porter à l'attention des membres vos différentes activités artistiques ou culturelles, prévoyez votre documentation. Nous la déposerons sur une table à l'accueil.

## VOUS SOUHAITEZ OFFRIR DES PRIX DE PRÉSENCES ?

N'hésitez pas non plus à contribuer à notre banque de prix de présence.

Si tel était votre souhait, prière de nous aviser dans le [formulaire de mise en candidature](#) (accessible sur la page web de l'AGA) et de communiquer avec notre adjointe administrative, au 819-563-2744, poste 221, avant le 8 juin 2018 pour en indiquer la teneur.

---

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Hélène Blais**  
Conseillère en communication  
819 563-2744, poste 227

**Christelle Couplier**  
Adjointe administrative  
819 563-2744, poste 221

**Guillaume Houle**  
Agent de développement  
819 563-2744, poste 223